



République Tunisienne

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement
Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives

ITCEQ



African Tech Ecosystems
of the Future 2021 :

**La Tunisie au top 5
des meilleurs écosystèmes
africains**

Élaborée par :

Hajer MEHOUACHI

Direction Centrale de la Compétitivité

Avril 2021

Le présent document est la propriété de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ). Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'ITCEQ, est considérée comme illicite et constitue une contrefaçon.

Les résultats, interprétations et conclusions émis dans cette publication sont ceux de(s) auteur(s) et ne devraient pas être attribués à l'ITCEQ, à sa Direction ou aux autorités de tutelle.

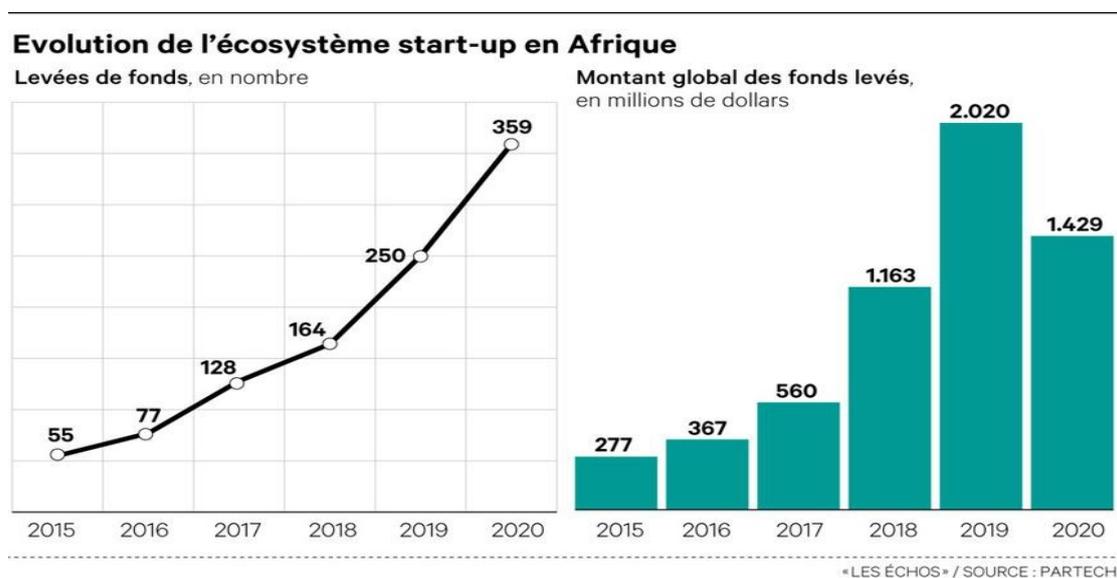
Ce document est élaboré par Mme Hajer MEHOUACHI, dans le cadre du programme d'activité de l'ITCEQ, au sein de la Direction Centrale de la Compétitivité, sous la supervision de Mme Affet BEN ARFA.

Introduction

Foreign Direct Investment Intelligence (FDI Intelligence), leader mondial de la promotion des investissements et des solutions de développement économique, a publié, en association avec la société de recherche Briter Bridges, son premier rapport « African Tech Ecosystems of the Future 2021/2022 ». Ce classement vise à cartographier les écosystèmes technologiques de l'Afrique et à explorer leur potentiel pour transformer l'énorme richesse en capital humain et ressources naturelles en développement économique.

A ce titre et bien que la crise pandémique ait eu un impact sur les flux des IDE et du Capital-Risque et qui ont enregistré une baisse dans le monde entier, l'Afrique a été, en 2020, l'une des régions les plus entrepreneuriales de la planète. La Banque Africaine de Développement a signalé que l'Afrique a le taux d'entrepreneuriat le plus élevé au monde vu que 22% de sa population en âge de travailler ont opté pour le travail indépendant.

Beaucoup de pays africains sont, ainsi, caractérisés par une population à la fois jeune et technophile et révèle, de ce fait, un fort potentiel ainsi qu'une grande opportunité pour devenir l'ultime destination pour les IDE.



Le classement de Africa Tech Ecosystems of the Future couvre 17 pays africains qui comptent plus de 50 start-ups, avec un investissement total en 2019 et 2020 supérieur à 500000 \$, et disposant de plus de neuf pôles technologiques.

L'indicateur global du classement est obtenu en calculant le score de chaque pays au niveau des sept sous indicateurs suivants :

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| 1. Potentiel économique | 5. Connectivité |
| 2. Convivialité des affaires | 6. Stratégies relatives aux IDE |
| 3. Capital humain et mode de vie | 7. Statut des startups |
| 4. Coûts relatifs aux affaires | |

Un score maximum de 25 points est attribué aux pays pour chaque sous-indicateur. Les scores sont ensuite pondérés en fonction de leur importance pour le processus de prise de décision en matière d'IDE.

Analyse du classement

- **L'Afrique du Sud** est classée au premier rang au niveau global ainsi qu'au niveau des sous indicateurs « Potentiel économique », « Convivialité des affaires » et « Statut des Startup » avec plus de 700 Startup en 2020 pour une valeur d'investissement de 241M\$. Ce pays doté du plus dynamique écosystème start-up en Afrique¹ abrite le deuxième plus grand nombre de startups derrière le Nigéria et reçoit le plus grand nombre de projets d'investissement direct étranger (IDE) dans le secteur des logiciels et des services informatiques, selon les données de FDI Markets. Cela laisse déduire que les lois dans ce pays sont en faveur des investisseurs qui encouragent la prise de risque et de décision en matière des IDE. A cet effet, les efforts du gouvernement sud-africain pour se transformer en une destination plus attrayante pour les investissements étrangers ont, notamment, concerné :
 - ✓ La mise en place de la loi sur la protection des investissements qui renforce les garanties juridiques offertes à ces derniers,
 - ✓ L'instauration du mécanisme de guichet unique au sein du Ministère du Commerce et qui permet d'accompagner les investisseurs dans les démarches d'approbation, d'octroi des permis et dans les processus de licence et d'enregistrement.
 - ✓ L'ouverture sans aucune restriction à tous les secteurs d'affaires aux investisseurs étrangers et sans l'exigence d'une approbation du gouvernement.
- **Le Kenya** occupe le 2^e rang suite à son classement 1^e au niveau du sous indicateur « Capital humain » et 2^e au niveau du « Potentiel économique » avec plus de 600 Startups en 2020 pour une valeur d'investissement de 50.7 M\$. Le point fort de ce pays réside

¹- Le centre de recherche Startup Blink : Startup Ecosystem Rankings 2020

dans sa population qui est jeune, éduquée et anglophone d'autant plus que l'Etat a misé sur l'incitation à l'investissement.

Par ailleurs l'encouragement à l'investissement touche aussi les investisseurs étrangers, dans la mesure où ils bénéficient du même traitement que les investisseurs nationaux de la part des autorités administratives et judiciaires.

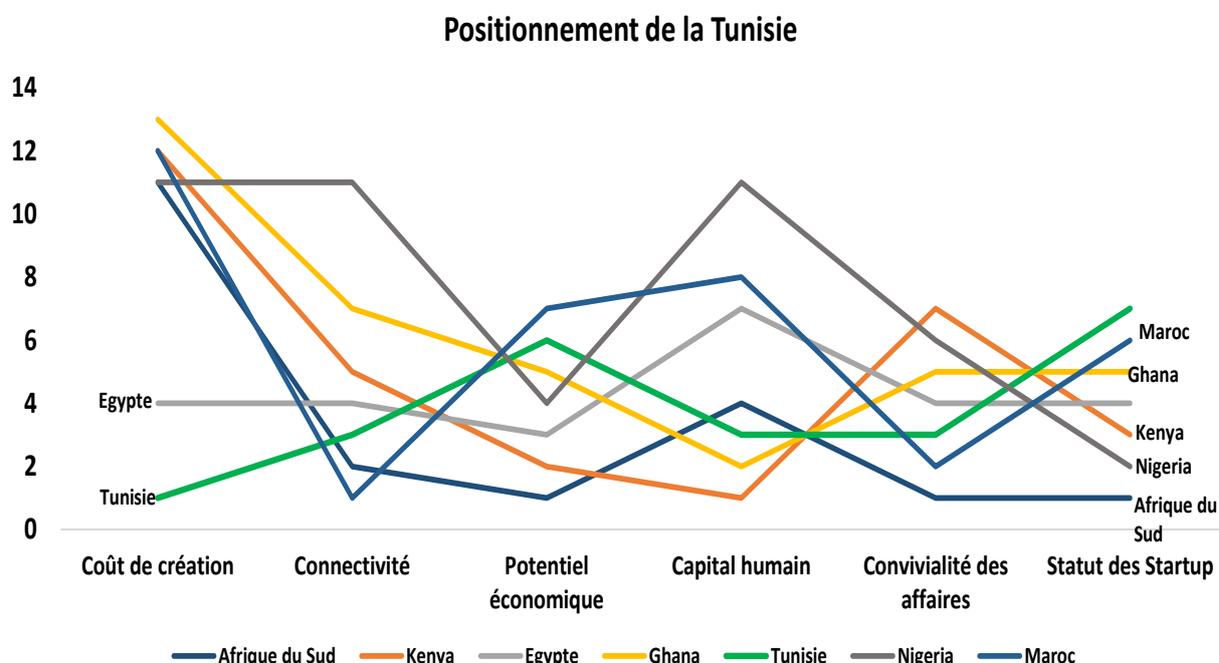
En avril 2013, le gouvernement kényan a adopté une législation sur les partenariats public-privé (PPP) dans le but d'attirer les investissements étrangers dans le secteur des infrastructures. Le gouvernement a mis en place un vaste programme de privatisation dans divers secteurs, tels que l'agroalimentaire, la construction, l'équipement, l'éducation, l'énergie...etc. Les zones économiques spéciales et zones franches d'exportation bénéficient de mesures incitatives ciblées. En 2015, le Business Registration Services (BRS) Act a mis en place le Business Registration Service. Cette nouvelle loi encadre l'enregistrement des sociétés et attribue aux comtés l'enregistrement du nom et des concepts d'une société, ce qui réduit le coût d'enregistrement d'une société. Le gouvernement kényan a aussi introduit le Insolvency Act en 2015 afin d'améliorer le cadre judiciaire en cas de faillite d'une entreprise.

- **L'Egypte** occupe le 3^e rang africain, avec plus de 300 nouvelles Startups en 2020 pour un investissement de 47M\$. Elle occupe, ainsi, le 1^{er} rang africain au niveau de « La stratégie des IDE », le 3^e rang au niveau du pilier « Potentiel économique » et le 4^e rang au niveau des piliers « Coûts relatifs aux affaires », « Connectivité », Convivialité des affaires », et « Statut des startups ».

Classement de la Tunisie

La Tunisie occupe le 5^e rang africain avec plus de 190 startups en 2020 pour un montant d'investissement de 3.3M\$. Au niveau des indicateurs partiels, la Tunisie est le leader africain en matière de « Rentabilité des coûts », la troisième performance régionale et la 1^e arabe en termes de « Capital Humain et style de vie », la troisième au niveau régional et la 2^e au niveau arabe dans les domaines liés à la « Connectivité » et à la « Convivialité des affaires » (derrière le Maroc classé respectivement au 1^e et 2^e rang régional).

Le positionnement de la Tunisie au niveau de l'indicateur global et des indicateurs partiels comparativement à certains pays africains est présenté dans le graphique suivant :



L'analyse des indicateurs partiels montre que le classement de la Tunisie est assez avancé. La meilleure performance issue de ce classement est celle relative aux « **Rentabilité des coûts** ». En fait, ce résultat corrobore celui enregistré dans le rapport Doing Business 2020 où la Tunisie est classée 19^e au niveau mondial avec un score de 98.6/100 au niveau des coûts.

Ce résultat reflète les mesures adoptées par le gouvernement tunisien pour promouvoir la création d'entreprises et encourager les Startups dans les domaines à forte valeur ajoutée. Parmi ces mesures, on rappelle l'instauration au sein de l'APII du Bureau de l'interlocuteur unique en mars 2018. En plus de la réduction des coûts afférents aux procédures administratives, ce bureau permet de combiner les différentes inscriptions et de faciliter et

accélérer au maximum les démarches administratives effectuées par les investisseurs lors de la création des entreprises.

Au niveau de l'indicateur « **Connectivité** », la Tunisie est classée au 3^e rang régional derrière le Maroc (1^e) et l'Afrique du Sud (2^e). Cet indicateur évalue la performance de l'infrastructure technologique dont l'accès à internet et aux téléphones portables, la vitesse de téléchargement, l'utilisation des câbles à fibres optiques...etc. En fait, la couverture au niveau de la connexion fixe très haut débit est de 50% contrairement à la connexion mobile dont le taux de couverture est compris entre 80% et 90%. Quant au taux de pénétration d'internet en Tunisie, il dépasse à peine les 60%². Ces taux sont inférieurs aux moyennes enregistrées dans la région MENA. Ainsi, l'inclusion numérique reste toujours un défi à relever pour la Tunisie.

L'indicateur « **Capital humain et style de vie** » évalue le niveau de talent technologique à l'échelle du pays - ce qui est crucial pour tout écosystème technologique à travers le nombre d'écoles de codage, le nombre d'universités, l'introduction de l'initiation aux TIC dans l'enseignement de base...etc.

Bien derrière le Maroc (1^e) et l'Afrique du Sud (2^e), la Tunisie occupe le 3^e rang au niveau de cet indicateur. Ce résultat va de pair avec celui enregistré au niveau de l'Indicateur Global de l'Innovation en 2020 où la Tunisie est classée 9^e au niveau mondial dans le volet « Education » et 2^e au niveau du pourcentage des « Diplômés en sciences et ingénierie ».

Malgré les lacunes en matière d'infrastructure technologique et en matière institutionnelle, le capital humain reste l'ultime atout de la Tunisie.

Dans le même contexte, la Tunisie occupe le 3^e rang au niveau de l'indicateur « **Convivialité des affaires** » tout derrière l'Afrique du Sud (1^e) et le Maroc (2^e). La Tunisie s'est démarquée dans ce domaine par les mesures réglementaires prises par le gouvernement en faveur des startups à l'instar de la loi N°2018-20 du 17 avril 2018 relative au label Startup Act qui a été conçu pour faciliter le lancement et le développement des Startups en Tunisie. A ce titre, 74 labels ont été accordés pendant les 3 premiers mois de l'année 2021 dans des domaines innovants.

2 - Source : Ministère des Technologies de la Communication et de la Transformation Digitale

Annexe n° 1 : Classements selon l'indicateur global et les indicateurs partiels

Pays	Rang global
Afrique du Sud	1
Kenya	2
Egypte	3
Ghana	4
Tunisie	5
Nigeria	6
Maroc	7
Namibie	8
Rouanda	9
Côte d'Ivoire	10

Pays	Connectivité
Maroc	1
Afrique du Sud	2
Tunisie	3
Egypte	4
Kenya	5
Algérie	6
Ghana	7
Namibie	8
Sénégal	9
Tanzanie	10

Pays	Coût de création
Tunisie	1
Namibie	2
Zambie	3
Egypte	4
Rouanda	5
Côte d'Ivoire	6
Tanzanie	7
Ghana	8
Mali	9
Uganda	10

Pays	Potentiel économique
Afrique du Sud	1
Kenya	2
Egypte	3
Nigeria	4
Ghana	5
Tunisie	6
Maroc	7
Sénégal	8
Côte d'Ivoire	9
Namibie	10

Pays	Capital humain
Kenya	1
Ghana	2
Tunisie	3
Afrique du Sud	4
Algérie	5
Namibie	6
Egypte	7
Maroc	8
Zambie	9
Rouanda	10

Pays	Convivialité
Afrique du Sud	1
Maroc	2
Tunisie	3
Egypte	4
Ghana	5
Nigeria	6
Kenya	7
Rouanda	8
Namibie	9
Côte d'Ivoire	10

Pays	Stratégie IDE
Egypte (Caire)	1
Afrique du Sud (Cape Town)	2
Rouanda (Kigali)	3
Kenya (Nairobi)	4
Tunisie (Tunis)	5
Kenya (Mombasa)	6
Tanzanie	7
Zambie	8

Pays	Statut des Startup
Afrique du Sud	1
Nigeria	2
Kenya	3
Egypte	4
Ghana	5
Maroc	6
Tunisie	7
Uganda	8
Côte d'Ivoire	9
Tanzanie	10

 : (+216) 71 802 044
 : (+216) 71 787 034
 : boc@itceq.tn
 : 27, Rue du Liban
1002 - Tunis Belvédère

www.itceq.tn